

ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE

81, avenue du Maréchal Joffre
92000, Nanterre

A l'assemblée générale de l'association ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre ERIC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 2 mai 2025



Le Commissaire aux Comptes :
Yves PASCAULT
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
AVENTY Audit

Bilan actif

		31/12/2024		31/12/2023	
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	18 668	18 668		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	288 805	69 799	219 006	219 006
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	17 985	17 395	590	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS REÇUS PAR LEGS/DONS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations et Créances rattachées	62 660		62 660	56 964	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 156		1 156	1 156	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	389 275	105 862	283 412	277 126	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 077		3 077	
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	2 701		2 701	2 640
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie	288 263		288 263	26 455
DISPONIBILITÉS	314 044		314 044	618 804	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	10 971		10 971	15 388	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	619 056		619 056	663 287	
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Écarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 008 330	105 862	902 468	940 413	

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE			
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE			
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
RÉSERVES			
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
REPORT À NOUVEAU		342 819	295 651
EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE		806	47 168
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		343 625	342 819
Total fonds reportés et dédiés (II)		523 305	562 330
Fonds dédiés reportés		342 085	381 110
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		523 305	562 330
PROV.			
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)			
DETTES			
	Emprunts obligataires convertibles		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 022	22 869
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	12 516	12 395
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres emprunts obligataires		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)		35 538	35 263
Écarts de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+ II + III + IV + V)		902 468	940 413

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023
	Net	Net
Cotisations	73 548	73 904
Total des ventes de biens et services		
Vente de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de services		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	517 699	563 656
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	314 922	323 406
Dons manuels	154 208	175 787
Mécénat		
Legs, donations et assurances-vie	40 919	56 964
Contributions financières	7 650	7 500
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 230	
Utilisations des fonds dédiés	562 330	590 885
Autres produits	9 224	18 453
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 164 031	1 246 897
Achats de marchandises		
Variation des stocks de marchandises		
Autres achats et charges externes	162 145	147 559
Aides financières	269 129	258 135
Impôts, taxes, et versements assimilés	2 890	2 920
Salaires et traitements	81 998	87 531
Charges sociales	32 284	32 395
Dotations aux amortissements et aux provisions	117	342
Sur actif circulant : dotation aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Report des fonds dédiés	520 653	562 330
Autres charges	103 723	114 281
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 172 939	1 205 492
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-8 908	41 405

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	11 681	6 728
	Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change	55	7
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	11 736	6 735
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	16	96
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	16	96
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		11 720	6 639
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV)		2 812	48 043
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)		2 006	875
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		1 175 767	1 253 632
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		1 174 961	1 206 464
EXCÉDENT OU DÉFICIT		806	47 168
CONTRIB. VOL. NAT.	Dons en nature	1 377	1 377
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	TOTAL	1 377	1 377
CONTRIB. VOL. NAT.	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	-1 377	-1 377
	Charges de prestations en nature		
	Personnel bénévole		
	TOTAL	-1 377	-1 377

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Assistance Médicale Toit du Monde (AMTM) fondée en 1992 (J.O. du 25 mars 1992) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) ayant pour finalité de fournir une assistance humanitaire par la mise en œuvre, dans la durée, de trois axes d'actions convergents : médical, aide au développement et parrainages.

Elle exerce aussi une activité pharmaceutique en tant que distributeur en gros de médicaments à vocation humanitaire et d'une manière générale, met en œuvre toute action destinée à améliorer les conditions de vie de ses bénéficiaires. Sa durée est illimitée.

Trois axes d'actions au profit des populations défavorisées du Népal et en Inde :

Médical : depuis sa création en 1992, l'association déploie, lors de ces quatre missions annuelles, une compétence médicale grâce à des médecins, pharmaciens et infirmiers. Chaque année, au Népal ou en Inde, ils apportent soins et thérapeutiques aux populations défavorisées. Des partenaires locaux ont été noués pour assurer un suivi permanent.

Développement : une équipe aide au développement analyse les besoins afin d'assurer des conditions de vie plus décentes. Les sites, très différents par les populations qui les habitent, ne révèlent pas les mêmes attentes. L'objectif est de développer des aides à l'éducation, construire des bâtiments pour assurer la sécurité ou apporter l'hygiène nécessaire.

Parrainages : une équipe parrainage assure le suivi (fiches interview) et l'acheminement des parrainages sur le terrain en faveur des sites ou personnes parrainées (enfants, adolescents mais aussi personnes âgées).

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, du règlement 2018-06, modifié par le règlement ANC N° 2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Assistance Médicale Toit du Monde (AMTM) fondée en 1992 (J.O. du 25 mars 1992) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) ayant pour finalité de fournir une assistance humanitaire par la mise en oeuvre, dans la durée, de trois axes d'actions convergents : médical, aide au développement et parrainages.

Elle exerce aussi une activité pharmaceutique en tant que distributeur en gros de médicaments à vocation humanitaire et d'une manière générale, met en oeuvre toute action destinée à améliorer les conditions de vie de ses bénéficiaires. Sa durée est illimitée.

Trois axes d'actions au profit des populations défavorisées du Népal et en Inde :

Médical : depuis sa création en 1992, l'association déploie, lors de ces quatre missions annuelles, une compétence médicale grâce à des médecins, pharmaciens et infirmiers. Chaque année, au Népal ou en Inde, ils apportent soins et thérapeutiques aux populations défavorisées. Des partenaires locaux ont été noués pour assurer un suivi permanent.

Développement : une équipe aide au développement analyse les besoins afin d'assurer des conditions de vie plus décentes. Les sites, très différents par les populations qui les habitent, ne révèlent pas les mêmes attentes. L'objectif est de développer des aides à l'éducation, construire des bâtiments pour assurer la sécurité ou apporter l'hygiène nécessaire.

Parrainages : une équipe parrainage assure le suivi (fiches interview) et l'acheminement des parrainages sur le terrain en faveur des sites ou personnes parrainées (enfants, adolescents mais aussi personnes âgées).

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Dans le cadre de la succession de Madame POUILLIN, l'association a bénéficié de la mutation des titres dépendant de la succession en date de mars 2009 :

- inscription en compte nominatif pur de 256 titres de la Société TOTAL SA
- inscription en compte nominatif pur de 6 titres de la Société ARKEMA
- inscription en compte nominatif pur de 218 titres AIR LIQUIDE

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

L'évaluation de ces titres est faite au cours du jour du transfert de propriété, soit le 4 mars 2009 pour les titres Air Liquide et le 20 mars 2009 pour les titres Total et Arkema.

Cours Total : 37,94 €/ soit un total de 9 712,64 € Cours Arkema : 12,17 € / soit un total de 73,02 €

Cours Air Liquide : 61,03 € / soit un total de 13 304,54 € Montant total de l'évaluation des titres : 23 090,20 €

Le 28 Mai 2010, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 15 détenues, soit au total 14 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif pur passe donc de 218 à 232.

Le 31 Mai 2012, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 25 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif pur passe donc de 232 à 257.

Le 2 Juin 2014, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 27 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif passe donc de 257 à 284.

Le 1er Juillet 2015, AMTM a acquis 3 actions Total pour un montant de 126,06€. Le nombre de titres Total inscrit en compte nominatif pur passe donc de 256 à 259.

Le 14 Septembre 2016, AMTM a acquis 36 actions Air Liquide pour un montant de 2736,00€. Le nombre de titres Air Liquide inscrit en compte nominatif passe donc de 284 à 320.

Le 23 Juin 2016, AMTM a acquis 4 actions Total pour un montant de 153,04€.

Le 14 Octobre 2016, AMTM a acquis 4 actions Total pour un montant de 152,00€. Le nombre de titres Total inscrit en compte nominatif pur passe donc de 259 à 267.

Le 22 mars 2017, AMTM a acquis 3 actions Total pour un montant de 133,92€.
Le nombre de titres Total inscrit en compte nominatif pur passe donc de 267 à 270.

Le 13 octobre 2017, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 34 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif passe donc de 320 à 354.

Le 11 avril 2018, AMTM a acquis 3 actions Total pour un montant de 137,10€.
Le nombre de titres Total inscrit en compte nominatif pur passe donc de 270 à 273.

Le 9 octobre 2019, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 38 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif passe donc de 354 à 392.

Le 8 juin 2022, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 42 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif passe donc de 392 à 434.

Le 15 juin 2022, AMTM a cédé les 6 titres ARKEMA pour 620,70€.

Le montant total de l'évaluation des titres au 31/12/22 est de 26 455,30 €.

Le montant total de l'évaluation des titres au 31/12/23 est de 26 455,30 €.

Le montant total de l'évaluation des titres au 31/12/24 est de 26 455,30 €.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice est annexé à la plaquette.

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

En date du 17 décembre 2012, nous avons procédé à la fermeture de notre compte Crédit du nord Valeurs mobilières de placement et porté les fonds disponibles sur un Livret A.

En date du 31 mars 2015, nous avons procédé à la fermeture du compte Standard Chartered en roupies. Le compte Standard Chartered en euros a également été clôturé en 2016.

Les comptes à la BNP ont été clôturés en novembre 2022.

En 2023, la banque Crédit du nord a fusionné avec la Société Générale.

Cette même année, AMTM a ouvert un compte bancaire en ligne CONVERA pour réaliser les virements à l'étranger.

En 2024, ouverture d'un compte à terme. Le solde au 31/12/2024 est de 261 807,45€.

Événements significatifs

Autres informations significatives

Durant l'exercice 2024, quatre missions humanitaires ont été réalisées :

- Une mission Inde en février
- Une mission Spiti/Rewalsar en juillet (mission terrain)
- Une mission Népal en avril (mission terrain)
- Une mission Népal en automne (mission terrain)

Trois manifestations se sont déroulées : la course des héros, le golf et la fête de Noël.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles	18 668			18 668
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	288 805			288 805
Installations techniques, matériel e...				
Autres immobilisations corporelles	17 278	708		17 985
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts	1 156			1 156
Autres immobilisations financières	56 964	5 696		62 660

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
 (B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
 (C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
 (D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres	18 668			18 668
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	69 799			69 799
Installations techniques, matériel e...				
Autres	17 278	117		17 395
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
 (B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
 (C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
 (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Pour rappel, en date du 24 avril 2013, le conseil d'administration a pris la décision de ne plus doter des amortissements pour le bâtiment du siège social à partir du 1er janvier 2012. La valeur nette comptable du bâtiment siège social dans le bilan au 31 décembre 2012 est inférieure à la valeur vénale du marché actuel.

Aucun ajustement ne sera effectué pour les amortissements cumulés au 31 décembre 2011 qui seront maintenus.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...				
Prêts				
Autres immo. financières	1 156	1 156		
Clients douteux				
Autres créances clients	3 077	3 077		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. soci...	146	146		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	2 555	2 555		
Charges constatées d'avance	10 971	10 971		
TOTAL	17 905	17 905		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exe...				
Prêts et avances consentis aux as...				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	10 971	
TOTAL	10 971	

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

Informations relatives au passif

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...				
Emprunts et dettes financières div...				
Fournisseurs et comptes rattachés	23 022	23 022		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. soci...	9 626	9 626		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	2 006	2 006		
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	884	884		
Dettes sur immobilisations et com...				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	35 538	35 538		
Emprunts souscrits en cours d'exe...				
Emprunts remboursés en cours d'e...				
Montant des emprunts et dettes c...				

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Produits à r...	-146	
TOTAL	-146	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvé...	4 222	
TOTAL	4 222	

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

Informations relatives à l'effectif

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Cadres	1	1	2
Non-cadres			
Employés		1	1

A partir du 1er juillet 2016, l'association a compté cinq salariés : 2 cadres dont un à temps plein et 3 employés à temps partiel.

En date du 1er novembre 2018, Monsieur Eric Russenberger, a pris sa retraite.

A compter du 1er septembre 2020, l'association a eu à nouveau cinq salariés : 3 cadres dont un à temps plein et 2 employés à temps partiel.

Sylvie Gosselin a quittée ses fonctions de trésorière fin septembre 2021. Elle a été remplacée par un prestataire extérieur, le cabinet comptable BDO de Fontenay le Comte pour assurer le suivi de la comptabilité et par un bénévole pour les fonctions de trésorier.

A compter de août 2023, Nicole Collin, n'est plus salariée de AMTM. Elle reste bénévole au sein de l'association.

Depuis cette date, l'association a 3 salariés : 2 cadres dont un à temps plein et 1 employés à temps partiel.

Rémunérations allouées aux dirigeants

Suite au vote de l'Assemblée Générale 2005, une rémunération est allouée au Président de l'Association. Cette rémunération est assujettie au régime général de la sécurité sociale.

Montant mensuel brut versé : 1 830,73 euros correspondant à un 2/5ème de temps plein.

Suite au vote du Conseil d'Administration du 16 décembre 2009, une rémunération est allouée à La Trésorière de l'Association.

Cette rémunération est assujettie au régime général de la sécurité sociale. Montant mensuel brut versé : 1 086,55 euros correspondant à 1,75/5ème de temps plein.

Laurent Charbonnier, Président, a souhaité quitter son poste après la tenue de l'Assemblée Générale du 26 juin 2016. Salarié depuis 1995, une prime de départ d'un montant équivalent de 4 mois de salaire lui a été accordée au regard de l'ensemble de son travail et de son bilan après 15 années de présidence, il aura le titre de Président d'Honneur (voté au CA du 26 Juin 2016).

Nathalie Jauffret a pris le relais à la présidence d'AMTM. Sur les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019, elle n'a perçu aucune rémunération.

Suite au vote du Conseil d'Administration du 30 septembre 2020, une rémunération lui a été allouée. Cette rémunération est assujettie au régime général de la sécurité sociale.

Montant mensuel brut versé : 1 807,00 euros correspondant à 2,70/5ème de temps plein.

Sur l'exercice 2020, la Présidente, Nathalie Jauffret a perçu une rémunération à compter du 1er septembre 2020.

Sur l'exercice 2021, la Présidente, Nathalie Jauffret a perçu une rémunération sur tout l'exercice.

Sylvie Gosselin, trésorière, a quitté son poste en septembre 2021. Salariée depuis 2009, une prime de départ lui a été accordée au regard de l'ensemble de son travail pour l'association.

Sur l'exercice 2022, la Présidente, Nathalie Jauffret a perçu une rémunération sur tout l'exercice.

Sur l'exercice 2023, la Présidente, Nathalie Jauffret a perçu une rémunération sur tout l'exercice.

Sur l'exercice 2024, la Présidente, Nathalie Jauffret a perçu une rémunération sur tout l'exercice.

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

Informations complémentaires

Donations

Modification de la périodicité des reçus fiscaux

Du fait de la mise en place de la nouvelle base informatique Myriade, la périodicité de l'émission des reçus fiscaux a été modifiée en 2014. Un reçu global, regroupant tous les types de versements fait par la personne, est envoyée en début d'année suivante.

Contribution volontaire en Nature

Les heures de travail du bénévolat, étant difficilement valorisables de manière fiable, ne figurent pas dans les comptes de l'association.

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

	31-déc-24	31-déc-23	Ecart		31-déc-24	31-déc-23	Ecart
	(A)	(B)	(A-B)		(C)	(D)	(C-D)
EMPLOI				RESSOURCE			
Missions Sociales							
Achats et variation de stocks	22	246	(224)	Cotisations	73 548	73 904	(356)
Services extérieurs	45 437	41 547	3 890	Subventions	7 650	7 500	150
Impôts et taxes	93	135	(42)	Dons des particuliers et des Entreprises-Dons de Fonctions	139 485	162 890	(23 405)
Charges de personnel	28 590	32 528	(3 938)	Abandons de frais	14 663	12 897	(1 766)
Charges humanitaire sur le terrain	106 598	114 449	(7 851)	Parrainages	314 982	323 406	(8 424)
Charges parrainages	269 129	258 135	10 994	Produits des manifestations	8 330	15 898	(7 568)
Autres charges d'exploitation	16	290	(274)	Autres produits d'exploitation	2 124	2 554	(430)
Dotations aux amortissement et provisions d'exploitation			0	Legs	40 919	56 964	(16 045)
<i>Sous total (a)</i>	449 885	447 330	2 555	Produits financiers	11 736	6 735	5 001
Engagements à réaliser sur ressources affectées (1)				Produits exceptionnels			0
humanitaire	390 722	429 841	(39 119)	<i>Sous Total</i>	613 437	662 747	(51 077)
parrainages	110 538	127 729	(17 191)	Report engagements sur ressources affectées (2)			
<i>Sous total (b)</i>	501 260	557 570	(56 310)	humanitaire-collecte de fonds	434 601	463 746	(29 145)
<i>Sous total missions sociales (a - b)</i>	951 145	1 004 900	(53 755)	parrainages	127 729	127 139	590
Collecte de fond				<i>Sous Total</i>	562 330	590 885	(28 555)
Achats et variation de stocks	3 481	2 158	1 323				
Services extérieurs	27 314	26 322	992				
Impôts et taxes			0				
Charges de personnel			0				
Autres charges d'exploitation			0				
Dotations aux amortissement et provisions d'exploitation			0				
charges exceptionnelles diverses			0				
<i>Sous total (d)</i>	30 795	28 480	2 315				
Engagements à réaliser sur ressources affectées							
collecte de fonds	1 763		1 763				
<i>Sous total (e)</i>	1 763	0	1 763				
<i>Sous total collecte de fonds (d - e)</i>	32 558	28 480	4 078				
Fonctionnement							
Achats et variation de stocks	4 465	3 843	622				
Services extérieurs	61 031	60 010	1 021				
Impôts et taxes	2 797	2 785	12				
Charges de personnel	85 692	87 397	(1 705)				
Autres charges d'exploitation	246	175	71				
Charges financières			0				
Dotations aux amortissement et provisions d'exploitation	117	342	(225)				
charges exceptionnelles diverses			0				
Impôts Société	2 006	875	1 131				
<i>Sous total (f)</i>	156 354	155 427	927				
Report en fonds dédiés sur ressources affectées							
Fonctionnement	20 282	4 760	15 522				
<i>Sous total (g)</i>	20 282	4 760	15 522				
<i>sous total fonctionnement (f - g)</i>	176 636	160 187	16 449				
Bénévoles contributions gratuites							
Services extérieurs	14 623	12 897	1 726				
<i>Sous total (h)</i>	14 623	12 897	1 726				
Total des Emplois	1 174 962	1 206 464	(48 750)	Total des Ressources	1 175 767	1 253 632	(77 865)
EXCEDENT-DEFICIT	805	47 168	(46 363)				
total général	1 175 767	1 253 632	(77 865)	total général	1 175 767	1 253 632	(77 865)
Valorisation des contributions gratuites				Valorisation des contributions gratuites			
Total général après valorisation des contributions gratuites	1 175 767	1 253 632	(77 865)	Total général après valorisation des contributions gratuites	1 175 767	1 253 632	(77 865)
Capacité d'autofinancement	922	47 510	(46 588)				

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	Reports	Utilisations	Transferts	A la clôture de l'exercice Montant global
	A	B	C	A - B + C
<i>Parrainages</i>	127 729	269 129	251 938	110 538
Sous total	127 729	269 129	251 938	110 538
<i>Terrain</i>	181 220			181 220
<i>Don de fonction</i>	12 978	13 661	11 952	11 269
<i>Kit hygiène+covid</i>	6 196	10 059	5 716	1 853
<i>Spiti</i>	3 339	990		2 349
<i>Affectés divers</i>	7 945	6 620	3 870	5 195
<i>Cercle santé</i>	17 943	12 459	8 382	13 866
<i>Construction Palyul</i>	1 218	9 000	8 796	1 014
<i>Seisme</i>	9 504	3 555		6 021
<i>Hepatitis B</i>	5 543	1 500		4 043
<i>Ophthlmo</i>	7 504	950		6 554
<i>Sweat dream</i>	3 423	1 713		1 710
<i>Chirurgie</i>	5 439	2 477		2 962
<i>Suruk cluny</i>	9 013	500		8 513
<i>Trousse scolaire</i>	9 581	2 821	1 680	8 440
<i>Emploi+gynéco femme</i>	16 241	647		15 594
<i>Eau et énergie</i>	19 847	14 333	3 039	8 553
<i>Ecole Dolpo</i>	54 985	0	168	55 153
<i>Fond solidarité</i>	9 086	2 084		7 002
<i>Urgence covid</i>	6 225			6 225
<i>Dentaire</i>	3 614	3 012	6 753	7 355
<i>Jeux et loisirs</i>	10 840	710		10 130
<i>Informatique</i>	18 560	6 957	1 200	12 803
<i>Construction OSC</i>	1 225	1 283	840	782
<i>Des vêtements pour tous</i>	8 372	5 448	5 228	8 152
<i>Site maison amtm</i>		6 036	10 000	3 964
Sous total	429 841	106 815	67 696	390 722
<i>Embauche</i>	4 760	3 130	10 000	11 630
<i>Fonctionnement</i>		571	9 223	8 652
Sous total	4 760	3 701	19 223	20 282
<i>Communication</i>		1 237	3 000	1 763
Sous total		1 237	3 000	1 763
TOTAL	562 330	380 882	341 857	523 305

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Valeurs mobilières de placement

	Nombre	Cours unitaire d'achat	Valeur boursière unitaire	Valeur boursière du portefeuille	Plus-value latente
TOTAL ENERGIE	256	37,94	53,37	13 663	3 950
TOTAL ENERGIE	3	42,02	53,37	160	34
TOTAL ENERGIE	4	38,26	53,37	213	60
TOTAL ENERGIE	4	38	53,37	213	61
TOTAL ENERGIE	3	44,64	53,37	160	26
TOTAL ENERGIE	3	45,7	53,37	160	23
	273				
AIR LIQUIDE	218	61,03	156,92	34 209	20 904
AIR LIQUIDE	36	76	156,92	5 649	2 913
AIR LIQUIDE (gratuite)	227		156,92	35 621	35 621
	481				
				90 049	63 593

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*